

ANNONCE LEGALE

Suivant acte sous-seings privés en date du 26/02/2019 enregistré à Niamey, sous le numéro N° CFE : /RCCM/02/2019, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale: «SAHARA EXPRESS TRANSFERT D'ARGENT»

Forme Juridique : SARLU

Ayant pour objet:

- Transfert d'argent national ;
- Partenariat avec les autres opérateurs de transfert d'argent dans le respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Toutes autres activités connexes ou liées ;
- Commerce Général ;
- Engagement à offrir à nos clients le moyen le plus sûr et le plus rapide d'envoyer et de recevoir de l'argent partout au Niger conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes pour en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement.

Siege social : siège social à Niamey ; *Quartier* Lazaret, Boulevard Tanimoune en face de l'école Lazaret 7, Porte 6402, Tél : +227 90.84.84.87/93.82.00.61 (République du Niger),

Capital social ; 10.000FCFA

Gérée par : Monsieur IDRISSA Issa

Durée : 99 ans à compter du 26/02/2019

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **NE-NIA-2019-B-0720** en date du **26/02/2019**.